



# Sortir du RSA

**C'EST POSSIBLE !**

Mon parcours vers l'emploi

# Mon parcours vers l'emploi

Le Département a mis en place un plan d'action pour aider les bénéficiaires du RSA à trouver ou retrouver du travail.

Ce document synthétise toutes les informations essentielles concernant le RSA, l'accompagnement dont je bénéficie, mes droits et devoirs et les différentes aides proposées par le Département.

## Qu'est ce que le RSA ?

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est une allocation de revenu minimal pour les personnes qui ont peu ou pas de revenus (sans emploi ou avec des revenus très modestes).

Il est versé :

- aux personnes de plus de 25 ans
- aux personnes de moins de 25 ans parents isolés
- aux personnes de moins 25 ans sans enfant à charge ayant travaillé au moins 2 ans dans les 3 dernières années.

Le montant du RSA varie en fonction de la situation du demandeur (nombre d'enfants à charge, ressources du foyer, etc.).

La Caisse d'allocations familiales (CAF) et les Mutualités sociales agricoles (MSA) reçoivent les demandes de RSA, les instruisent et versent l'allocation.

Le Département finance le RSA et accompagne les bénéficiaires.

# Quels sont mes droits et devoirs ?

## → En tant qu'allocataire du RSA, j'ai droit à :

- une allocation versée chaque mois,
- un accompagnement par un référent qui m'aide dans mes démarches pour trouver un travail.



## → En contrepartie, j'ai des obligations à respecter :

- je dois m'engager dans un parcours d'insertion, en signant un Contrat d'engagement réciproque ou un Projet personnalisé d'accès à l'emploi,
- je dois respecter les engagements que j'ai signés,
- je dois me rendre aux convocations et rendez-vous fixés par mon référent,
- je dois déclarer mes revenus tous les 3 mois sur [caf.fr](http://caf.fr) ou [msa.fr](http://msa.fr),
- je dois informer la CAF ou la MSA de tout changement dans ma situation familiale, professionnelle, financière, ou tout changement concernant une personne qui vit chez moi.



Si je ne respecte pas mes devoirs, l'allocation peut être diminuée ou supprimée.

En cas de fraude, je risque aussi une amende.



# | Comment suis-je accompagné ?

## → Réunion d'information

Une fois que ma demande de RSA a été instruite et acceptée, je suis rapidement convoqué par le Département à une **réunion d'information**, pour me rappeler mes droits et devoirs et me présenter les métiers des secteurs qui recrutent.



## → Mon référent

Mon référent m'accompagne tout au long de mon parcours. Il me contacte **très régulièrement** (rendez-vous, échange téléphonique, échanges par e-mails) pour m'aider à trouver un travail.

Si certains obstacles m'empêchent de trouver rapidement un travail, mon référent m'aide à les surmonter : problèmes de santé, recherche de logement, problèmes de mobilité ou de garde d'enfants, etc.

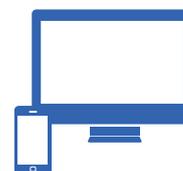
Si je veux rencontrer un conseiller numérique, je contacte mon référent ou je me rends dans la Maison départementale des solidarités et de l'insertion (MDSI) la plus proche de chez moi.

Je retrouve la liste et les coordonnées des MDSI en pages 6-7 ou sur : [somme.fr/mdsi](http://somme.fr/mdsi)



## → Mon suivi

Je peux suivre en ligne mon dossier RSA grâce au site [teleservices.somme.fr](http://teleservices.somme.fr)



+ d'infos sur les aides du Département sur [somme.fr/aides](http://somme.fr/aides)

# Quelles sont les aides qui peuvent m'aider à trouver un travail ?

## → Coup de pouce insertion

Le Département peut m'aider dans mes démarches liées à la reprise d'une activité et/ou de formation : achat de matériel, frais de garde d'enfants, prime pour les sortants de formation qualifiante des métiers dits en tensions, les couts liés au permis de conduire, sous réserve d'avoir au préalable sollicité le financement de Pôle Emploi.

## → Conseillers numériques

Si je rencontre des difficultés à utiliser les outils numériques, des conseillers numériques peuvent m'aider : recherche d'emploi en ligne, rédaction de CV, apprentissages de base au bon usage d'Internet.



## → Le micro-crédit personnel

Le Département peut faciliter les démarches auprès de certains organismes bancaires pour financer un projet, une formation, l'achat d'un équipement...

*> Ce dispositif s'adresse à toute personne qui n'a pas accès au crédit bancaire classique*

## → Cumul RSA et emploi saisonnier

Je peux cumuler le RSA et les revenus issus d'un emploi saisonnier, dans la limite de 300 heures sur un an (soit environ 2 mois d'activité à taux plein). Pour cela, j'en informe mon référent et lui transmets une copie de mon contrat de travail et de mes bulletins de salaire.



## → Le Fonds d'aide aux jeunes en difficulté

Il s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, dépourvus de soutien familial ou ne bénéficiant pas d'une autre prise en charge, pour les soutenir et les encourager dans leurs démarches.

## → Solution Mobilité Emploi

Cette aide s'adresse aux Samariens confrontés à des difficultés de déplacement dans le cadre d'un projet d'insertion professionnelle. Ces besoins concernent l'accès et le maintien dans l'emploi et l'accès à une formation ou un stage.

Cette aide peut prendre la forme d'un prêt remboursable - à taux zéro - et/ou d'une indemnité financière. Ce dispositif est financé par le Conseil départemental de la Somme et la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme.

## 22 Maisons départementales (MDSI) réparties sur tout le territoire



### > PICARDIE MARITIME

#### >> SIÈGE DU TERRITOIRE

2 rive droite de la Somme  
80100 ABBEVILLE

03 22 97 21 20

[territoire.picardiemaritime@somme.fr](mailto:territoire.picardiemaritime@somme.fr)

#### MDSI Abbeville centre

17 rue Charlet  
80100 ABBEVILLE

03 60 03 41 60

#### MDSI Rue

Rue de Canteraine  
80120 RUE

03 60 03 41 20

#### MDSI Friville-Escarbotin

1 bis rue Frédéric Chopin  
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN

03 60 03 42 00

#### MDSI Abbeville

Les Provinces  
107 rue Jean Moulin  
80100 ABBEVILLE

03 60 03 41 40

### > CINQ VALLÉES

#### >> SIÈGE DU TERRITOIRE

Allée de la Haute Borne  
ZAC des Hauts du Val de Nièvre - CS  
34444

80420 FLIXECOURT

03 60 03 43 50

[territoire.5vallees@somme.fr](mailto:territoire.5vallees@somme.fr)

#### MDSI Poix-de-Picardie

1 rue Ferdinand Beaumont  
80290 POIX-DE-PICARDIE

03 60 03 43 40

#### MDSI Flixecourt

Rue de la Catiche  
80420 FLIXECOURT

03 60 03 43 70

#### MDSI Doullens

18 rue de Routequeue  
80600 DOULLENS

03 60 03 43 60

> AMIENS

>> SIÈGE DU TERRITOIRE

10 rue des Louvels  
80000 AMIENS  
03 22 97 24 67  
territoire.amiens@somme.fr

**MDSI Etouvie**

3 allée de la Côte d'Azur  
80000 AMIENS  
03 60 03 44 10

**MDSI Atrium**

Avenue de la Paix  
80080 AMIENS  
03 22 66 10 54

**MDSI Saint-Roch**

86 rue Saint Roch  
80000 AMIENS  
03 60 03 44 30

**MDSI Marie Curie**

45 rue Moïse DELOUARD  
80080 AMIENS  
03 60 03 46 00

**MDSI Jean Moulin**

96 rue Jean Moulin  
80000 AMIENS  
03 60 03 48 60

**MDSI Longueau**

49 rue Anatole France  
80330 LONGUEAU  
03 60 03 48 50

**MDSI Prince Noir**

4 Résidence du Prince Noir  
Rue de Cagny  
80090 AMIENS  
03 60 03 48 20

> HAUTS DE SOMME

>> SIÈGE DU TERRITOIRE

Hauts de Somme  
1 rue du Bois Le Comte  
80300 ALBERT  
03 60 03 47 10  
territoire.hautsdesomme@somme.fr

**MDSI Albert**

1 rue du bois le comte  
80300 ALBERT  
03 60 03 47 10

**MDSI Péronne**

20 place du Jeu de Paume  
80201 PÉRONNE  
03 60 03 47 60

**MDSI Corbie**

6 rue du Quai  
80800 CORBIE  
03 60 03 49 10

> SOMME SANTERRE

>> SIÈGE DU TERRITOIRE

Chemin du Tour de Ville  
80500 MONTDIDIER

**MDSI Montdidier**

Chemin du Tour de Ville  
80500 Montdidier  
03 60 03 45 20  
territoire.sommesanterre@somme.fr

**MDSI Moreuil**

13 rue Maurice Garin  
80110 MOREUIL  
03 60 03 45 30

**MDSI Roye**

24 rue Pasteur  
80700 ROYE  
03 60 03 45 50

**MDSI Chaulnes**

7 rue du Temple  
80320 CHAULNES  
03 60 03 47 70

**MDSI Eppeville**

21 bis rue du Maréchal Leclerc  
80400 EPPEVILLE  
03 60 03 47 40

Les MDSI sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 16h30, avec ou sans rendez-vous.

[somme.fr/mdsi](http://somme.fr/mdsi)

Conseil départemental de la Somme  
43 rue de la République  
CS 32615  
80026 AMIENS cedex

03 22 71 80 80  
[www.somme.fr](http://www.somme.fr)

